

Juridique : RGPD et DPO

RGPD / GDPR - DPO - Avec certification

5 jours (35h00) | ★★★★★ 4,6/5 | DPO-PECB | Certification PECB Certified Data Protection Officer (incluse) | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Informatique › Cybersécurité › Juridique : RGPD et DPO



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Décrire l'histoire de la protection des données personnelles en Europe
- Identifier les concepts et approches nécessaires à l'alignement efficace avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Reconnaître les nouvelles exigences que le RGPD apporte aux organisations de l'UE et aux organisations hors UE et, lorsqu'il est nécessaire, de les mettre en oeuvre
- Aider un organisme à évaluer la mise en oeuvre de ces nouvelles exigences
- Gérer une équipe implémentant le RGPD
- Conseiller les organismes sur la gestion des données personnelles
- Mettre en oeuvre l'expertise nécessaire pour l'analyse et la prise de décision dans le contexte de la protection des données personnelles.

Niveau requis

Avoir une compréhension fondamentale du RGPD et une connaissance approfondie des exigences en matière de protection des données. De plus, pour l'obtention de la certification, il est obligatoire de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles ; ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ainsi que d'une formation d'au moins 35 heures en matière de protection des données personnelles (reçue par un organisme de formation).

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Public concerné

Responsables de projets ou consultants souhaitant préparer et soutenir un organisme dans la mise en oeuvre des nouvelles procédures et l'adoption des nouvelles exigences présentées dans le RGPD (en vigueur depuis le 25 mai 2018). DPD (Délégués à la Protection des Données) et cadres supérieurs chargés de la protection des données personnelles d'une entreprise et de la gestion de ses risques. Membres d'une équipe de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de continuité des affaires. Conseillers experts en sécurité des données personnelles, experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de DPD.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Jour 1 : Introduction au RGPD et initialisation de la conformité au RGPD

- Objectifs et structure du cours
- Introduction au RGPD
- Principes fondamentaux du RGPD
- Initialisation de la mise en oeuvre du RGPD
- Comprendre l'organisation et clarifier les objectifs de la protection des données
- Analyse du système existant

Jour 2 : Planifier la mise en oeuvre du RGPD

- Leadership et approbation du projet de conformité RGPD
- Politique de protection des données
- Définition de la structure organisationnelle de la protection des données
- Classification des données
- Evaluation du risque associé au RGPD

Jour 3 : Déployer le RGPD

- PIA (Privacy Impact Assesment)
- Conception des contrôles de sécurité, des procédures et politiques spécifiques
- Mise en oeuvre des contrôles
- Définition du processus de gestion de la documentation
- Plan de communication
- Plan de formation et de sensibilisation

Jour 4 : Suivi et amélioration continue de la conformité au RGPD

- Gestion des opérations
- Gestion des incidents
- Monitoring, mesure, analyse et évaluation
- Audits internes
- Brèche de données et actions correctives

Jour 5 : Passage de la certification

- Le prix et le passage de l'examen sont inclus dans la formation
- L'examen (en français) a lieu le dernier jour, à l'issue de la formation et s'effectue en ligne ou sur papier, pour une durée moyenne de 3h00

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des études de cas ou des travaux pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)

Les + de la formation

Ce cours est animé par un formateur certifié PECB.